



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-121245>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **24-121245**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre hospitalier de Valenciennes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26590673500013

Ville : Valenciennes cedex

Code postal : 59322

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 62

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2643391&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : 20240140

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame Jessica NOULETTE

Adresse mail du contact : Noulette-j@ch-valenciennes.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 327140042

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - DC1 - Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants. - DC2 - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. - Liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : sa date d'embauche, sa nationalité, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (références), indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public de santé.

Critères d'attribution : 1. VALEUR TECHNIQUE, appréciée sur la base du questionnaire technique (QT) et du mémoire justificatif complémentaire reprenant l'ensemble des informations demandées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) : 50 points 1.1. Qualité de la console : 20 points - Poids : 4 points - Longueur des câbles de stimulation : 7 points - Longueur des câbles d'acquisition : 7 points - Résolution d'écran : 2 points 1.2. Qualité du logiciel : 10 points - Version du logiciel : 5 points - Fonctionnement sous environnement WINDOWS Seven : 5 points 1.3. Qualité du traitement du signal (échantillonnage) : 20 points 2. COUT COMPLET (ACHAT ET FONCTIONNEMENT), apprécié sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), pour la partie « marché ordinaire » : 40 points - Une simulation sera réalisée par le pouvoir adjudicateur, sur la base d'un chiffrage d'exploitation 2 utilisations par mois (valeur réelle) sur une durée de 7 ans. 3. SERVICE APRES-VENTE (SAV) ET CONDITIONS DE MAINTENANCE, apprécié sur la base du questionnaire technique (QT) et du mémoire justificatif complémentaire reprenant l'ensemble des informations demandées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) : 10 points 3.1. Amplitude des horaires d'ouverture : 3 points 3.2. Nombre de techniciens dans la région Hauts-de-France : 3 points 3.3. Délai d'intervention (pour les opérations de maintenance) : 4 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE MONITORING PER-OPERATOIRE, FOURNITURE DES CONSOMMABLES ASSOCIES ET REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE (FORFAIT TOUS RISQUES) POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Code CPV principal - Descripteur principal : 33121100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE MONITORING PER-OPERATOIRE, FOURNITURE DES CONSOMMABLES ASSOCIES ET REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE (FORFAIT TOUS RISQUES) POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Lieu principal d'exécution du marché : Centre hospitalier de Valenciennes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée / Délai d'exécution : Concernant la livraison, l'installation, la mise en service d'un système de monitoring per-opérateur, le marché est conclu pour une période allant de sa date de notification au titulaire jusqu'à l'achèvement des prestations précitées. Le délai d'exécution de ces prestations est précisé dans son acte d'engagement (AE) dans le calendrier prévisionnel d'installation joint à son offre (précisant également les délais maximaux d'approvisionnement). Une prolongation de ce délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS. --- Concernant la fourniture des

consommables associés, la réalisation des prestations de maintenance (forfait tous risques) et la réalisation des prestations exclues de la base forfaitaire, le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter de l'expiration du délai de garantie. Celui-ci est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 48 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. --- Concernant la garantie totale des équipements, (toutes pièces, main-d'oeuvre et déplacements pour les opérations de maintenance, les contrôles de performance et les opérations de dépannage), celle-ci couvre une période minimale de 24 mois à compter de la date de réception du matériel (cf. article VII-1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Les modalités de cette garantie sont définies à l'article 28 du CCAG-FCS. --- Négociation : Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les formes et les conditions de celles-ci seront les mêmes pour l'ensemble des candidats ils en seront informés par tout moyen (courrier, mail, fax). --- Voies de recours : Le tribunal territorialement compétent est : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - C.S. 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03.59.54.23.42 Télécopie : 03.59.54.24.45 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du marché ; - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (CJA) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique. Le tribunal administratif de Lille peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - C. S. 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03.59.54.23.42 Télécopie : 03.59.54.24.45 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2024